

V-LOGISTIQUE

— VERS UNE NOUVELLE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS —



V-LOGISTIQUE MET À VOTRE DISPOSITION GRATUITEMENT DES SOLUTIONS VÉLO ADAPTÉES À VOS BESOINS PROFESSIONNELS.

Qu'est-ce que c'est ?

V-logistique permet aux professionnels (artisans, TPE/PME, grandes entreprises, collectivités territoriales,...) d'opter gratuitement pour des trajets en vélo ou vélo-cargo à assistance électrique, plus rapides et propres, dans tous les environnements urbains.

Pourquoi ?

Pollution, embouteillages et difficultés de stationnement : les véhicules motorisés ne sont plus adaptés aux déplacements courts en zones urbaines. Grâce à V-logistique, plus d'essence à payer, plus de contravention, et un temps de trajet réduit.

Comment ?

V-Logistique met gratuitement à disposition des professionnels plus d'un millier de vélos et vélo-cargos à assistance électrique, ainsi qu'un accompagnement quotidien.

v-logistique.com

~ Pourquoi rejoindre V-Logistique ? ~



C'est gratuit

Je reçois mon vélo ou vélo-cargo à assistance électrique gratuitement. Et grâce à V-Logistique, plus d'essence ou de contravention à payer.



C'est simple

Les équipes de V-Logistique m'accompagnent pendant toute la durée de la mise à disposition du vélo.



C'est rapide

Plus d'embouteillages, de problèmes de stationnement, de retard chez le client : l'utilisation du vélo ou vélo-cargo à assistance électrique facilite mes déplacements



C'est bon pour la planète

En abandonnant mon véhicule thermique, je participe à la protection de l'environnement en réduisant mon empreinte carbone.



C'est bon pour ma santé

Le mouvement assisté me permet de faire de l'exercice tout en limitant l'effort physique.

Il y a forcément une solution vélo pour votre métier

Des vélos à assistance électrique adaptés à mes besoins selon mes trajets et ma charge à transporter



Vélo à assistance électrique renforcé, pour le transport facile de petites charges



Vélo-cargo à assistance électrique bi-porteur, pour une utilisation polyvalente (3 à 4 bacs euro)



Vélo-cargo à assistance électrique tri-porteur, dédié au transport de gros volumes (12 bacs euro)

V-Logistique vous accompagne au quotidien dans cette transition



Si je suis intéressé par le programme, un expert V-Logistique prendra contact avec moi pour vérifier mon éligibilité, voir conditions sur www.v-logistique.com



Pendant toute la durée de la mise à disposition (de 6 à 24 mois), je bénéficie d'un service de qualité : choix définitif du ou des vélos, formation, maintenance préventive



En cas de problème, mon vélo sera dépanné ou remplacé

Comment rejoindre V-Logistique ?



1 Je prends contact avec les équipes V-Logistique pour leur faire connaître mon intérêt pour le programme.



2 Un expert V-Logistique me contacte pour finaliser mon dossier si je suis éligible.



3 Les équipes V-Logistique me recontactent pour planifier la mise à disposition de mon/mes vélo(s).

MON VÉLO EST PRÊT À ÊTRE UTILISÉ !

Quelles conditions pour rejoindre V-Logistique ?

En participant à ce programme, je m'engage à substituer mon véhicule thermique par le vélo à assistance électrique mis à ma disposition. Cela implique :

- D'utiliser mon vélo de façon quotidienne ;
- De ne plus utiliser mon véhicule thermique (sauf circonstances exceptionnelles : intempéries, urgence, etc.).

Qui sommes-nous ?

L'**UNION Sport & Cycle** est la première organisation professionnelle du secteur du sport. Elle a pour principal objet la représentation officielle de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité. Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 500 marques, 80 000 salariés, et 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé.



V-Logistique est un programme Certificats d'économie d'énergie (CEE), conformément à l'article 221-7 du Code de l'énergie et à l'arrêté du 15 mars 2019, financé par :



Bolloré Energy



CARFUEL SAS



Eni Gas & Power France



contact@v-logistique.com